



Succession SCI - Comment intégrer les héritiers

Par ar_m

Bonjour,

Je suis gérant-associé d'une sci. Le deuxième associé était ma mère qui est décédée. Comment dois-je faire pour intégrer mes frères et soeurs à la sci. Une procédure notarial était-elle nécessaire? on bien une modification des statuts suffit

Merci pour vos réponses

Cordialement,

Par ESP

Bonjour

D'abord, vos frère et soeurs héritent, comme vous je suppose, de parts, de cette SCI.

En cas d'agrément des héritiers par l'associé survivant (vous) , il est nécessaire de procéder à la modifications des statuts dès lors que ce décès implique une nouvelle répartition du capital.

Par ar_m

Merci pour votre prompt réponse. Effectivement mes frères et s?urs héritent comme moi même. Donc la procédure n'implique pas l'intervention d'un notaire. Y-a-t-il un délai pour effectuer cette procédure?